



On en a plein le dos !

Une campagne interprofessionnelle de l'union syndicale Solidaires contre les Troubles Musculo Squelettiques

L'union syndicale Solidaires lance cet automne **une grande campagne interprofessionnelle sur les Troubles Musculo Squelettiques (TMS).**

Pourquoi cette campagne :

Les troubles musculo squelettiques (TMS) sont considérés comme **une des questions les plus préoccupantes en santé au travail et en santé publique.** Depuis 1989 les TMS représentent la majorité des maladies professionnelles (**plus de 87%** des maladies professionnelles en 2015), et ce malgré une énorme sous-déclaration de ceux -ci et une révision du tableau des maladies professionnelles 57 en 2011 qui a conduit à une restriction des reconnaissances.

Le lien entre les TMS et l'organisation du travail est aujourd'hui bien démontré et on sait que les TMS ne se réduisent pas à la seule dimension biomécanique, l'importance des facteurs psychosociaux dans l'apparition de ces troubles est une réalité. Leur explosion est liée **aux transformations apportées aux organisations du travail** et aux modes de management, par exemple les démarches de type « Lean », « Kaizen » qui dans l'industrie comme dans les services conduisent à des logiques de gestion qui ne prennent plus en compte la personne au travail.

Toutes et tous concerné-es :

Les T.M.S.concernent malheureusement **tout le monde:**

Poignets et épaules : dans les travaux publics avec les charges à porter, certains outils lourds ou/et transmettant des vibrations, des engins de chantier, dans l'agroalimentaire (abattoirs, découpage de poisson), l'électromécanique, la chimie, l'industrie manufacturière,

**144 Bd de la Villette
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**



la grande distribution (employé-e-s de caisse), la coiffure, la couture, la cuisine, les sociétés de nettoyage, la viticulture, l'archéologie, l'hospitalier, l'éducation...

Cou, haut du dos, épaules, coudes : centre d'appels, travail sur écran voir multi-écrans. Notamment chez Orange en 2011, dans le cadre d'un protocole nommé SALTSA, 12 troubles spécifiques ont été retenus (cervicalgies avec irradiations, syndromes de la coiffe des rotateurs, épicondylite et épitrochléite, ...). Les travailleurs sur écrans, dans les administrations et les télé-conseillers plus touchés aux cervicales, haut du dos et poignets alors que les techniciens plutôt aux épaules et coudes,...

Genou : BTP (carreleur, plombier, couvreur).

Rachis : BTP, mines et carrières, conduite d'engin, fret, abattoirs et entreprises d'équarrissage, caristes, agriculture, viticulture, travail sur écran, archéologie et aussi - les salarié-es de centres de gestion où l'organisation du travail les clouent à leur siège, secteur du transport et livraison..

Déclarer les TMS :

Les sous déclarations de TMS ont des conséquences concrètes à plusieurs niveaux :

- la **non prise en compte de la responsabilité des employeurs** empêche la mise en place de mesures de préventions et contribue du coup à une augmentation très importante du nombre de salarié-es concerné-es.
- les **frais médicaux sont du coup prise en charge par le régime général** et les complémentaires en lieu et place de la branche spécifique ATMP et, de fait, là aussi, les employeurs se trouvent exonérés de leur responsabilité financière.
- le **nouveau système de l'inaptitude risque de servir aux employeurs pour se « débarrasser » de salarié-es ne pouvant plus travailler à cause des TMS.**

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---	--	--



Une campagne pour agir syndicalement :

La campagne « On en a plein le dos » a différents supports :

- **un film de campagne** de 4 min qui sera relayé via nos sites internet et les réseaux sociaux.
- **Un tract** de large diffusion et un 4 pages pour les équipes syndicales
- une affiche et un autocollant.
- un site spécifique « alerteTMS.org » avec le matériel de campagne (et la possibilité de le commander) et avec sa page Facebook.

Les objectifs de cette campagne :

Les sujets de santé et de conditions de travail concernent l'ensemble des salarié-es des secteurs privés et publics.

La prévention, comme souvent, passe par **la mise en cause de la responsabilité des employeurs**, y compris pécuniaire. Le capitalisme coûte cher en terme de santé des salarié-es et en s'attaquant à cette question nous menons le combat au cœur de l'exploitation capitaliste et pour la protection sociale.

C'est aussi un moyen de montrer les conséquences concrètes des ordonnances travail pour les travailleuses et travailleurs.

Personne ne doit perdre sa vie à la gagner !



144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---	--	--

